



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 8 novembre 2023 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne et Mme Sandra Desmeules, ainsi que Mme Christine Poirier, via l'application Teams, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20231108-3650

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉSIGNATION -
MEMBRE - REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA
RÉUSSITE ÉDUCATIVE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de désigner Mme Louise Lortie, conseillère municipale, pour siéger à titre de membre du conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRÉ), pour une période de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-5352)

CE-20231108-3651

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 825

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Richard Graz, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 200 \$ le lot 1 784 825 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 114,8 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1770685)



(SD-2023-5056)

CE-20231108-3652 CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 7 200 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 784 825 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1770685)
(SD-2023-5056)

CE-20231108-3653 ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 785 021

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Stanley A. Rutkauskas, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 3 600 \$ le lot 1 785 021 du cadastre du Québec, d'une superficie de 557,4 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

de mandater ETTIC Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1770840)
(SD-2023-5069)

CE-20231108-3654 CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 3 600 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer



l'acquisition du lot 1 785 021 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié requis;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1770840)
(SD-2023-5069)

CE-20231108-3655

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 430

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Mme Rosa Buono, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 5 900 \$ le lot 2 071 430 du cadastre du Québec, d'une superficie de 916,6 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1770870)
(SD-2023-5076)

CE-20231108-3656

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 5 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 430 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1770870)
(SD-2023-5076)



CE-20231108-3657

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 439

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Pasquale Passannante, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 5 900 \$ le lot 2 071 439 du cadastre du Québec, d'une superficie de 916,6 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1771049)
(SD-2023-5090)

CE-20231108-3658

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 5 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 2 071 439 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1771049)
(SD-2023-5090)

CE-20231108-3659

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 2 071 431 ET 2 071 440

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Franco Ragonese, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 8 900 \$ les lots 2 071 431 et 2 071 440 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 381,1 mètres carrés, le tout selon les termes et



conditions des promesses de vente, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1771082)
(SD-2023-5096)

CE-20231108-3660

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 8 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition des lots 2 071 431 et 2 071 440 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1771082)
(SD-2023-5096)

CE-20231108-3661

CRÉDITS BUDGÉTAIRES ADDITIONNELS - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense additionnelle au montant de 2 130,40 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12726-F, pour assurer le paiement de l'indemnité imputable à l'éviction des locataires, suite à l'acquisition du lot 4 202 506 du cadastre du Québec, situé aux 20-22, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1772442)
(SD-2023-5253)



CE-20231108-3662	DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12726-F - INDEMNITÉ AUX LOCATAIRES - LOT 4 202 506
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12726-F, un montant de 2 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, pour défrayer l'indemnité imputable à l'éviction des locataires, suite à l'acquisition du lot 4 202 506 du cadastre du Québec, situé aux 20-22, boulevard des Laurentides, nécessaire à des fins d'aménagement de la Promenade Plantée et de redéveloppement.	
(CT:1772442) (SD-2023-5253)	
CE-20231108-3663	ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 786 796
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'accepter l'offre de Mme Anna-Maria Picarella, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 4 500 \$ le lot 1 786 796 du cadastre du Québec, d'une superficie de 697,1 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente;	
d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;	
d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.	
(CT:1773094) (SD-2023-5348)	
CE-20231108-3664	CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:	
d'approuver une dépense de 4 500 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, pour défrayer l'acquisition du lot 1 786 796 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente;	
au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.	



(CT:1773094)
(SD-2023-5348)

CE-20231108-3665

APPROBATION - ENTENTE ADMINISTRATIVE - AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente administrative concernant la communication de renseignements à intervenir entre la Ville de Laval et l'Autorité des marchés publics;

d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire que ce document ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-5183)

CE-20231108-3666

APPROBATION - ENTENTE DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS - AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de délégation de pouvoirs aux fins de vérification de l'intégrité des entreprises à intervenir entre la Ville de Laval et l'Autorité des marchés publics;

d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville ladite entente, de prescrire qu'elle ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-5184)

CE-20231108-3667

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2024

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 apparaissant ci-dessous:

janvier: 9 janvier à 18 h 30;



février: 6 février à 18 h 30;
mars: 12 mars à 18 h 30;
avril: 9 avril à 18 h 30;
mai: 7 mai à 18 h 30;
juin: 4 juin à 18 h 30;
juillet: 9 juillet à 18 h 30;
août: 13 août à 18 h 30;
septembre: 10 septembre à 18 h 30;
octobre: 1er octobre à 18 h 30;
novembre: 5 novembre à 18 h 30;
décembre: 3 décembre à 18 h 30.

(SD-2023-4556)

CE-20231108-3668

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAUX DE CORRECTION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte du procès-verbal de correction de la résolution CE-20230913-3033 adoptée lors de la séance publique du comité exécutif du 13 septembre 2023 et du procès-verbal de correction de la résolution CE-20231101-3547 adoptée lors de la séance publique du comité exécutif du 1er novembre 2023.

(SD-2023-5498)

CE-20231108-3669

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en architecture de sécurité des TI sénior pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 61 765,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1771729)
(SD-2023-5185)

CE-20231108-3670

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 56 400 \$, taxes



nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1771729)
(SD-2023-5185)

CE-20231108-3671

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en cyberdéfense intermédiaire pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 82 759,05 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1771730)
(SD-2023-5186)

CE-20231108-3672

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 75 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1771730)
(SD-2023-5186)

CE-20231108-3673

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un développeur Back-End.NET dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «24-00014 – Application Stela - Modifications», au montant de 80 962,18 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1772568)
(SD-2023-5269)



CE-20231108-3674	DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-975
-------------------------	---

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 73 930 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre du contrat DOS-975, lot 5, pour le projet «24-00014 – Application Stela - Modifications», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1772568)
(SD-2023-5269)

CE-20231108-3675	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13069-M
-------------------------	--

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13069-M amendant le Règlement L-12258-M décrétant l'exécution des travaux municipaux sur la rue Gascon et décrétant un emprunt de 1 034 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-5419)

CE-20231108-3676	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13069-M
-------------------------	--------------------------------------

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13069-M amendant le Règlement L-12258-M décrétant l'exécution des travaux municipaux sur la rue Gascon et décrétant un emprunt de 1 034 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-5419)

CE-20231108-3677	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13069-M
-------------------------	---



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13069-M amendant le Règlement L-12258-M décrétant l'exécution des travaux municipaux sur la rue Gascon et décrétant un emprunt de 1 034 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-5419)

CE-20231108-3678

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 2 octobre et du 1er novembre 2023 concernant des déboursés de 20 767 491,13 \$.

(SD-2023-5451)

CE-20231108-3679

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13079-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13079-F décrétant un emprunt maximal de 7 500 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions, de gré à gré ou par voie d'expropriation, de terrains requis dans le cadre d'activités municipales et de protection de l'environnement.

(SD-2023-5470)

CE-20231108-3680

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13079-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13079-F décrétant un emprunt maximal de 7 500 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions, de gré à gré ou par voie d'expropriation, de terrains requis dans le cadre d'activités municipales et de protection de l'environnement.

(SD-2023-5470)



CE-20231108-3681	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13079-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13079-F décrétant un emprunt maximal de 7 500 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions, de gré à gré ou par voie d'expropriation, de terrains requis dans le cadre d'activités municipales et de protection de l'environnement. (SD-2023-5470)
CE-20231108-3682	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13077-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13077-F décrétant un emprunt maximal de 10 800 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à l'acquisition et la mise en place d'équipements, de logiciels et de systèmes informatiques. (SD-2023-5471)
CE-20231108-3683	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13077-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13077-F décrétant un emprunt maximal de 10 800 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à l'acquisition et la mise en place d'équipements, de logiciels et de systèmes informatiques. (SD-2023-5471)
CE-20231108-3684	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13077-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13077-



F décrétant un emprunt maximal de 10 800 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à l'acquisition et la mise en place d'équipements, de logiciels et de systèmes informatiques.

(SD-2023-5471)

CE-20231108-3685

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13078-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13078-F décrétant un emprunt maximal de 21 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de mobilité active, de réfection de structures, de mesures d'apaisement de la circulation, d'utilités publiques et de feux de circulation.

(SD-2023-5472)

CE-20231108-3686

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13078-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13078-F décrétant un emprunt maximal de 21 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de mobilité active, de réfection de structures, de mesures d'apaisement de la circulation, d'utilités publiques et de feux de circulation.

(SD-2023-5472)

CE-20231108-3687

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13078-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13078-F décrétant un emprunt maximal de 21 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de mobilité active, de réfection de structures, de mesures d'apaisement de la circulation, d'utilités publiques et de feux de circulation.

(SD-2023-5472)



CE-20231108-3688	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13080-F
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13080-F décrétant un emprunt maximal de 4 700 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les stationnements, le mobilier d'éclairage et les équipements aquatiques, des travaux d'accessibilité universelle, d'économie d'énergie et de développement durable ainsi qu'à l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de mobilier de bureau. (SD-2023-5473)
CE-20231108-3689	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13080-F
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13080-F décrétant un emprunt maximal de 4 700 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les stationnements, le mobilier d'éclairage et les équipements aquatiques, des travaux d'accessibilité universelle, d'économie d'énergie et de développement durable ainsi qu'à l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de mobilier de bureau. (SD-2023-5473)
CE-20231108-3690	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13080-F
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13080-F décrétant un emprunt maximal de 4 700 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les stationnements, le mobilier d'éclairage et les équipements aquatiques, des travaux d'accessibilité universelle, d'économie d'énergie et de développement durable ainsi qu'à l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de mobilier de bureau.



(SD-2023-5473)

CE-20231108-3691

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13081-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13081-F décrétant un emprunt maximal de 27 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales.

(SD-2023-5474)

CE-20231108-3692

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13081-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13081-F décrétant un emprunt maximal de 27 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales.

(SD-2023-5474)

CE-20231108-3693

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13081-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13081-F décrétant un emprunt maximal de 27 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales.

(SD-2023-5474)



CE-20231108-3694	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13082-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13082-F décrétant un emprunt maximal de 28 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière. (SD-2023-5475)
CE-20231108-3695	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13082-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13082-F décrétant un emprunt maximal de 28 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière. (SD-2023-5475)
CE-20231108-3696	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13082-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13082-F décrétant un emprunt maximal de 28 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière. (SD-2023-5475)
CE-20231108-3697	RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13083-F RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13083-F décrétant un emprunt maximal de 25 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2023-5476)

CE-20231108-3698

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13083-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13083-F décrétant un emprunt maximal de 25 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2023-5476)

CE-20231108-3699

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13083-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13083-F décrétant un emprunt maximal de 25 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de traitement des eaux, d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière.

(SD-2023-5476)

CE-20231108-3700

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13084-F

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13084-F décrétant un emprunt maximal de 8 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents d'aménagement de parcs ou de berges, de pistes cyclables et de signalisation routière.



(SD-2023-5477)

CE-20231108-3701

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13084-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13084-F décrétant un emprunt maximal de 8 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents d'aménagement de parcs ou de berges, de pistes cyclables et de signalisation routière.

(SD-2023-5477)

CE-20231108-3702

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13084-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13084-F décrétant un emprunt maximal de 8 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents d'aménagement de parcs ou de berges, de pistes cyclables et de signalisation routière.

(SD-2023-5477)

CE-20231108-3703

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13086-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13086-F décrétant un emprunt maximal de 18 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport ainsi que divers aménagements dans les casernes.

(SD-2023-5486)

CE-20231108-3704

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13086-F



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13086-F décrétant un emprunt maximal de 18 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport ainsi que divers aménagements dans les casernes.

(SD-2023-5486)

CE-20231108-3705

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13086-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13086-F décrétant un emprunt maximal de 18 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport ainsi que divers aménagements dans les casernes.

(SD-2023-5486)

CE-20231108-3706

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13085-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13085-F décrétant un emprunt maximal de 26 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport.

(SD-2023-5487)

CE-20231108-3707

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13085-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13085-F décrétant un emprunt maximal de 26 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport.



(SD-2023-5487)

CE-20231108-3708

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13085-F

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13085-F décrétant un emprunt maximal de 26 100 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport.

(SD-2023-5487)

CE-20231108-3709

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE
RÈGLEMENT L-13071

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13071 abrogeant le Règlement L-854 LAE constituant le fonds de roulement de la Ville de Laval et abrogeant d'autres règlements connexes.

(SD-2023-5208)

CE-20231108-3710

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13071

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13071 abrogeant le Règlement L-854 LAE constituant le fonds de roulement de la Ville de Laval et abrogeant d'autres règlements connexes.

(SD-2023-5208)

CE-20231108-3711

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13071

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13071 abrogeant le Règlement L-854 LAE constituant le fonds de roulement de la Ville de Laval et abrogeant d'autres règlements connexes.

(SD-2023-5208)

CE-20231108-3712 RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13059

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13059 modifiant le Règlement L-12698 créant une réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations.

(SD-2023-5427)

CE-20231108-3713 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13059

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13059 modifiant le Règlement L-12698 créant une réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations.

(SD-2023-5427)

CE-20231108-3714 RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13059

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13059 modifiant le Règlement L-12698 créant une réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations.

(SD-2023-5427)

CE-20231108-3715 RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1261

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1261, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 49 fourgons et fourgonnettes avec accessoires, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Fortier auto (Montréal) ltée
lot 1
693 316,73 \$;

lot 2
607 924,65 \$;

lot 3
2 385 805,05 \$;

lot 4
213 537,14 \$;

lot 5
178 165,26 \$;

lot 6
613 442,21 \$;

lot 7
97 268,85 \$;

lot 8
198 510,09 \$.

(CT:1745482)
(SD-2023-1740)

CE-20231108-3716

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13028-F - CONTRAT DOS-1261

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13028-F, un montant de 4 554 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1261 par le conseil municipal.

(CT:1745482)
(SD-2023-1740)

CE-20231108-3717

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1757



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1757, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection des trémies de stockage des gâteaux de boues déshydratées TS-551 et TS-552, pour une période de 180 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Mécanique CNC (2002) inc.
1 408 443,75 \$.

(CT:1763029)
(SD-2023-4135)

CE-20231108-3718

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE
L'EAU - CONTRAT DOS-1757

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 1 414 707 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1757 relatif aux travaux de réfection des trémies de stockage des gâteaux de boues déshydratées TS-551 et TS-552, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1763029)
(SD-2023-4135)

CE-20231108-3719

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-1709

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1709 pour l'acquisition de modules et de licences ainsi que le service de soutien technique Oracle pour la suite EBS, pour les licences Enterprise Asset Management (EAM), suite EBS, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 125 775,07 \$ à Oracle Canada ULC, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 29 septembre 2023 joint au sommaire décisionnel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente de services.

(CT:1764444)



(SD-2023-4294)

CE-20231108-3720

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1644

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1644, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pompes d'orage de puits de relèvement, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pompaction inc.
133 935,11 \$.

(CT:1767137)
(SD-2023-4653)

CE-20231108-3721

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-1644

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 122 301 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-1644 pour l'acquisition de pompes d'orage de puits de relèvement, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1767137)
(SD-2023-4653)

CE-20231108-3722

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1728

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-1728, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'accompagnement, de consultation et d'audits sur demande, en santé et sécurité au travail et en signalisation sur les chantiers de réhabilitation d'infrastructures municipales et autres travaux, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

IGF axiom inc.
114 975 \$.

(CT:1767324)
(SD-2023-4666)



CE-20231108-3723	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1641
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1641, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant une entente-cadre pour des services professionnels d'études en estimation et de réalisation de mandats d'estimation pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: Consultants Legico-CHP inc. lot 1 574 875 \$; FNX-Innov inc. lot 2 344 925 \$; Macogep inc. lot 3 229 950 \$. (CT:1768743) (SD-2023-4819)
CE-20231108-3724	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS- 1647
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels de recherche marketing; d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres. (SD-2023-4850)
CE-20231108-3725	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1768



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1768, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un système de contrôle à l'exutoire des 2 sections du bassin de rétention Rossignols, composé d'un regard et d'un déversoir avec un orifice, pour une période de 30 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lavallée & Frères (1959) ltée
445 000 \$.

(CT:1770358)
(SD-2023-4997)

CE-20231108-3726

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-1768

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Lavallée & Frères (1959) ltée pour les travaux d'aménagement d'un système de contrôle à l'exutoire des 2 sections du bassin de rétention Rossignols, composé d'un regard et d'un déversoir avec un orifice, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 16 230,10 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1768 par le conseil municipal.

(CT:1770358)
(SD-2023-4997)

CE-20231108-3727

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-1768

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 958,50 \$, dans le cadre du contrat



DOS-1768 pour les travaux d'aménagement d'un système de contrôle à l'exutoire des 2 sections du bassin de rétention Rossignols, composé d'un regard et d'un déversoir avec un orifice, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1770358)
(SD-2023-4997)

CE-20231108-3728

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-1768

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 469 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1768 par le conseil municipal.

(CT:1770358)
(SD-2023-4997)

CE-20231108-3729

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1704

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1704, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de matériaux et d'accessoires de plomberie et de chauffage, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Wolseley Canada inc.
1 851 160,74 \$.

(CT:1771159)
(SD-2023-5119)

CE-20231108-3730

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2111

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réfections structurales aux stations de pompage Saint-Théophile et Gabin-Nantel;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel



d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5266)

CE-20231108-3731	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1993
-------------------------	--

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de 2 fourgons utilitaires pour le Service de police;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5421)

CE-20231108-3732	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2137
-------------------------	--

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la fabrication et l'installation de la signalisation intérieure et extérieure pour 4 sites de la Ville de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-5307)

CE-20231108-3733	TOLÉRANCE DE STATIONNEMENT - RUE MICHELIN
-------------------------	--

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de permettre le stationnement sur la rue Michelin, côtés nord et sud, entre le boulevard Le Corbusier et la rue Peugeot, de 7 h à 21 h, entre le 1er novembre et le 22 décembre, dans le cadre de la campagne de



paniers de Noël 2023, tout en respectant l'interdiction de stationner pour le dégagement des zones d'arrêt d'autobus, des bornes fontaines, des entrées charretières, des voies prioritaires pour les véhicules d'urgence, des espaces pour personnes handicapées et des intersections.

(SD-2023-5320)

CE-20231108-3734

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser la participation d'un policier aux formations agent évaluateur 209-310-10 et agent évaluateur pratique 209-312-11 qui ont lieu du 30 octobre au 1er décembre 2023, au montant de 11 828,75 \$.

(CT:1773662)
(SD-2023-5439)

CE-20231108-3735

APPROBATION - ENTENTE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de contribution financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Société de transport de Laval au montant de 37 258, 24 \$, pour le maintien du service de transport collectif dans le secteur industriel Saint-Vincent-de-Paul, pour le circuit de taxi collectif par autobus, ligne T02;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1772074)
(SD-2023-4857)

CE-20231108-3736

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 3 403 963 du cadastre du Québec, situé du 2230 au 2234, rue Charles-Baudelaire, concernant les contraventions au Règlement L-12137 de la Ville de



Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-5237)

CE-20231108-3737

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 718 425 du cadastre du Québec, situé au 4582, rue Couturier, concernant les contraventions au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-5238)

CE-20231108-3738

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 097 984 du cadastre du Québec, situé au 1895, rue Nicolet, concernant les contraventions au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-5426)

CE-20231108-3739

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 235 461 \$;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4265)

CE-20231108-3740

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 226 411 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4266)

CE-20231108-3741

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 86 649 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4267)

CE-20231108-3742

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 103 421 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4268)

CE-20231108-3743

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 44 862 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4269)

CE-20231108-3744

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 63 034 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4270)



CE-20231108-3745	APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), au montant de 148 220 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention. (SD-2023-4271)
CE-20231108-3746	APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 1 104 992 \$; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention. (SD-2023-4350)
CE-20231108-3747	APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ: d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif



(Véloce III), au montant de 1 104 992 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4351)

CE-20231108-3748

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 61 752 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4455)

CE-20231108-3749

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 53 476 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4457)

CE-20231108-3750

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 12 975 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4459)

CE-20231108-3751

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 17 363 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4460)

CE-20231108-3752

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 45 228 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.



(SD-2023-4463)

CE-20231108-3753

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 131 629 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4465)

CE-20231108-3754

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 40 063 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4468)

CE-20231108-3755

APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable dans



le cadre du volet 2 «Amélioration des infrastructures de transport actif» du programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), au montant de 111 984 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4469)

CE-20231108-3756

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉOLUTION
AMENDÉE - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-
561**

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230808-759, le conseil municipal autorisait WSP Canada inc. à procéder à la conception pour l'ajout de traverses piétonnes et sonores, préparer les documents d'appel d'offres, effectuer la surveillance des travaux pendant la construction et réaliser les études complémentaires au besoin, à savoir:

le volet A «phase d'étude, conception préliminaire d'avant-projet» vise à réaliser les études préparatoires et conceptuelles du projet, au montant de 219 957,18 \$;

le volet B «phase de conception - plans et devis» vise à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 237 654,68 \$;

le volet C «surveillance des travaux» vise à surveiller le chantier durant la réalisation des travaux, au montant de 94 036,20 \$;

le volet D «études complémentaires» vise à effectuer les études complémentaires au besoin hors mandat afin de bonifier les différents volets du projet, au montant de 57 487,50 \$; ces derniers montants étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, le conseil autorisait la firme susdite à procéder au volet A «phase d'étude, conception préliminaire d'avant-projet»;

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée quant à la recommandation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'amender la résolution CM-20230808-759 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'autoriser WSP Canada inc. à procéder à la conception pour l'ajout de traverses piétonnes et sonores, préparer les documents d'appel d'offres, effectuer la surveillance des travaux pendant la construction



et réaliser les études complémentaires au besoin, à savoir:

le volet A «phase d'étude, conception préliminaire d'avant-projet» visant à réaliser les études préparatoires et conceptuelles du projet, au montant de 219 957,18 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.».

(SD-2023-5369)

CE-20231108-3757

AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES
PARCS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer une demande d'aide financière au montant maximum approximatif de 2 050 000 \$ auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), dans le cadre du volet 2 du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (phase IV);

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-5414)

CE-20231108-3758

RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATIONS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023 ET
2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver, pour l'année 2023, les modifications du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les programmes et projets suivants:

Programme 56-10402 Rénovation et mise aux normes des usines d'eau potable afin que celui-ci passe de 3 131 000 \$ en 2023, à 2 531 000 \$;

Programme 56-10601 Remplacement des systèmes de contrôle



électronique et électrique afin que celui-ci passe de 1 441 300 \$ en 2023, à 1 501 300 \$;

Projet 56-00007 Déploiement, consolidation et sécurisation de la gestion centralisée des usines (GCU - phase 4) afin que celui-ci passe de 133 500 \$ en 2023, à 54 000 \$;

Projet 56-00008 Sécurisation des systèmes de contrôle des usines (cybersécurité) afin que celui-ci passe de 146 000 \$ en 2023, à 59 700 \$;

Projet 56-00017 Réservoir d'eau potable en réseau (10 000m3) et travaux associés afin que celui-ci passe de 500 000 \$ en 2023, à 0 \$;

Projet 56-00029 Amélioration de la source électrique d'urgence à la station Chomedey afin que celui-ci passe de 597 600 \$ en 2023, à 231 800 \$;

Projet 56-00030 Remplacement des moteurs diesels (puit A) à la station Chomedey afin que celui-ci passe de 315 000 \$ en 2023, à 80 000 \$;

Projet 56-00031 Projet corporatif - espace clos (non capitalisable, projet transféré au budget d'opération) afin que celui-ci passe de 25 000 \$ en 2023, à 0 \$;

Projet 56-00032 Travaux de sécurisation de la prise d'eau principale afin de réduire sa sensibilité au frasil et de répondre aux besoins de la capacité future de traitement de la station Pont-Viau afin que celui-ci passe de 160 000 \$ en 2023, à 0 \$;

Projet 56-00034 Travaux d'installation d'un système de nettoyage des lamelles des décanteurs des stations Chomedey et Pont-Viau afin que celui-ci de 95 000 \$ en 2023, à 70 000 \$;

Projet 56-00038 Travaux correctifs non-conformité de la capacité en court-circuit des quatre centres de commande de moteur du relèvement, remplacement du commutateur de transfert et mise à niveau des démarreurs des pompes de relèvement à la station de récupération des ressources de l'eau (StaRRE) La Pinière afin que celui-ci passe de 70 000 \$ en 2023, à 45 000 \$;

Projet 56-00039 Travaux d'installation de stations météo afin que celui-ci passe de 350 000 \$ en 2023, à 159 700 \$;

Projet 56-00041 Travaux de mise à niveau de centres de contrôle de moteurs dans les stations d'eau potable et les StaRRE afin que celui-ci passe de 80 000 \$ en 2023, à 40 000 \$;

Projet 56-00042 Remplacement des vis d'Archimède à la StaRRE Auteuil afin que celui-ci passe de 300 000 \$ en 2023, à 0 \$;

Projet 56-00044 Stations de pompage Saint-Théophile et Du Portage - Mise à niveau afin que celui-ci passe de 90 000 \$ en 2023, à 0 \$;

Projet 56-00045 Station de pompage Saint-Martin - Mise à niveau afin que celui-ci passe de 145 000 \$ en 2023, à 0 \$;



Projet 56-00046 Réfection de la station de pompage Renaix afin que celui-ci passe de 0 \$ en 2023, à 26 900 \$ et de 400 000 \$ en 2024, à 373 100 \$;

Projet 56-00047 Réfection de la station de pompage Des Rossignols afin que celui-ci passe de 0 \$ en 2023, à 33 000 \$ et de 300 000 \$ en 2024, à 267 000 \$;

Projet 56-00049 Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention afin que celui-ci passe de 200 000 \$ en 2023, à 35 000 \$;

Projet 56-00050 Réfection de la station de pompage Laval-Ouest afin que celui-ci passe de 275 000 \$ en 2023, à 38 000 \$.

(SD-2023-4940)

CE-20231108-3759

APPUI - DÉPÔT - PROJET DE STRATÉGIE RÉGIONALE DE COMMUNICATION ET MARKETING DE LA CULTURE LAVALLOISE - CULTURE LAVAL - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'appuyer le dépôt du projet de stratégie régionale de communication et marketing de la culture lavalloise par Culture Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise et d'autoriser une contribution financière de la Ville au montant de 75 000 \$ pour le projet, sous réserve de sa sélection par le ministère et de l'approbation d'une entente tripartite.

(SD-2023-5201)



À 9 h 31, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe